



L'ORTHOPHONISTE

N° 410 | Juin/Juillet 2021



Une revalorisation

DEMANDÉE ET ATTENDUE

pour les orthophonistes

EXERCICE LIBÉRAL

Exercice libéral
de l'orthophonie
Actualités

EXERCICE SALARIÉ

Revalorisation
des salaires

IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Chercher de
l'information théorique.
Comment faire ?

SOMMAIRE

L'ORTHOPHONISTE N°410 - JUIN/JUILLET 2021

3



ÉDITO

Mot d'accueil d'Anne Dehête en préambule à l'intervention de Thomas Fatome, directeur général de la Cnam.

Par Anne Dehête

4



FNO

Les Assises de l'orthophonie 2021

Par Marie Dutilleul et Sophie Tricot

7



EXERCICE LIBÉRAL

Exercice libéral de l'orthophonie : actualités

Par Emily Benchimol, Anne, Dehête, Marie Dutilleul, Christophe Rives

12



EXERCICE SALARIÉ

Revalorisation des salaires

Par Chantal Aubry

14



Refonte de la convention 66

Par Justine Scandella

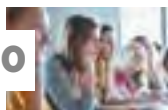
17



Dans la peau d'une orthophoniste salariée

Par Aurélie Jimenez-Rigail

20



FORMATION CONTINUE

Certification Qualiopi des organismes de formation

Par Cécile Petit

22



IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Chercher de l'information théorique. Comment faire ?

Par Frédérique Brin-Henry et Claire Sainson

26



PROMOTION DE LA SANTÉ

Les ateliers « Lire à mon bébé » nouveau format de l'action 1Bébé, 1Livres

Par Marie Plazia-Lecroq et Françoise Gérentes

29



FESTIVAL DU FILM EN ORTHOPHONIE

#10 Festival

30



ÉTHIQUE

Épuisement professionnel, souffrance au travail. Analyse éthique

Par Mireille Kerlan

34



ODM

Stages de comparaison : quand la formation continue doit s'inventer

Par Bérénice Déchamps

36



UNADRÉO

XXI^e Rencontres internationales d'orthophonie Entretien avec Alain Méniessier

Par Nathaly Joyeux

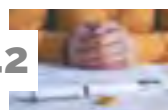
38



Séminaire Lurco sur l'efficacité en orthophonie

Par Nathaly Joyeux

42



JURIDIQUE

Les régimes matrimoniaux Avantages et inconvénients - 2^e partie

Par Maude Premier

46



ASARTIS

La cessation d'activité en pratique

Par Thierry Mariet

49



CLIN D'ŒIL

Quoi qu'il en knout ?

Par Aimé Disant

RÉDACTION

78, rue Jean-Jaurès 62330 Isbergues
Tél. 03 21 61 94 91 - Fax : 03 21 61 94 95

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Anne Dehête

RÉDACTION, ADMINISTRATION

Magali Dussourd-Deparis

magali.dussourd@orthoedition.com

PHOTOS ORTHOEDITION

Morgane Le Galloudec - Christel Helloin - Michel Barbier

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Christine Gaudel

PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS AU JOURNAL

Sylvie Tripenne

sylvie.tripenne@orthoedition.com

L'ORTHOPHONISTE est une revue mensuelle éditée par la FNO et offerte par les syndicats régionaux de la FNO à leurs adhérents.

Tarif normal : 90 € / Tarif réduit étudiant : 49 € (Joindre une photocopie de la carte d'étudiant)

Conformément à la loi, la rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier de sa décision. Couverture : © FNO



Becquart Impressions.

67 rue d'Amsterdam

59200 Tourcoing

ISSN : 0244-9633



Anne Dehêtre, présidente de la FNO
et **Thomas Fatome**, directeur général de la Cnam

La venue du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie au conseil d'administration fédéral

la FNO a exprimé sa volonté d'une revalorisation pour tous les orthophonistes avant l'ouverture officielle des négociations conventionnelles !

Mot d'accueil d'Anne Dehêtre en préambule à l'intervention de Thomas Fatome, directeur général de la Cnam.

Monsieur le Directeur général,

Nous sommes honorés de vous accueillir au sein de notre conseil d'administration fédéral. Devant vous se tiennent 75 administrateurs et administratrices représentant toutes les régions de métropole et des départements d'outre-mer. Nous sommes d'autant plus ravis de votre venue que nous entamons une période particulièrement importante de notre vie conventionnelle.

Les nombreuses et nombreux commissaires paritaires présents seront attentifs à nos échanges et je ne doute pas qu'ils auront beaucoup de questions à vous poser.

Vous connaissez l'attachement de notre fédération et de nos syndicats régionaux pour l'Assurance maladie et la convention nationale, l'importance que nous lui accordons, et je crois, la relation de confiance dans laquelle nous sommes, je l'espère, mutuellement engagés.

Confiance qui n'empêche pas la vigilance.

Les derniers épisodes conventionnels ont d'autre part montré que nous pouvions ensemble mettre en œuvre des expérimentations, construire des concepts innovants au service des patients, de la continuité et de la qualité des soins. L'avenant 16 avec un axe fort sur la prévention, le dépistage, la prise en charge précoce, le télésoin mis en place très vite après le confinement... Mais nous en attendons encore davantage, vous le savez, nous avons des sujets qui nous préoccupent.

L'ouverture des premières négociations conventionnelles qui ne concerneront que les actes des troubles du neurodéveloppement, suivies de négociations plus approfondies sur l'ensemble de notre exercice professionnel vont, nous l'espérons, nous permettre d'aller plus loin, et d'y répondre partiellement.

Je ne doute pas que vous partagiez avec nous le même objectif.

Je n'oublierai pas non plus ce que nous portons en inter-professionnalité sur la coordination et le modèle sur lequel s'accordent aujourd'hui les organisations représentatives membres de l'Union nationale des professionnels de santé libéraux (UNPS) pour le bien des patients en situation médicale complexe. Je parle bien sûr de **l'Équipe de soins ouverte ou équipe de soins coordonnée autour du patient, l'Escap** qui permettrait à un maximum de professionnels de s'emparer de la coordination.

Aujourd'hui, nous en profitons pour vous rappeler les difficultés importantes que les orthophonistes rencontrent et sur lesquelles nous souhaiterions que l'Assurance maladie s'engage : l'accès aux soins en orthophonie, des listes d'attente qui s'allongent...

La rémunération des orthophonistes libéraux qui stagne depuis des années et après ces mois particulièrement rudes, notre besoin d'être rassurés et valorisés, revalorisés.

Nous avons bien conscience des efforts de l'Assurance maladie pendant cette crise dans l'esprit qui a animé la Sécurité sociale depuis sa création. Mais il nous faut maintenant avancer et nous inscrire dans l'après...